

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports

Arrêté du 28 janvier 2020

fixant la composition du jury du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ouvert au titre de l'année 2019

La ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-272 du 24 mars 2004 relatif au statut particulier des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2008 modifié fixant les modalités du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 2019 modifiant l'arrêté du 29 octobre 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu l'arrêté du 19 novembre 2019 portant nomination de Madame Christine JULIEN, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, en qualité de présidente du jury du concours de conseiller technique et pédagogique supérieur au titre de l'année 2019.

Arrête

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs :

M. Gilbert AVANZINI	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale à la direction des sports
M. Didier BARTHEL	Conseiller technique et pédagogique supérieur hors classe honoraire
Mme Virginie BOISSY	Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Toulouse
Mme Catherine CHENEVIER	Inspectrice de la jeunesse et des sports hors classe, directrice du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Wattignies
M. Yvan DAVID	Conseiller technique et pédagogique supérieur hors classe à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Occitanie (CTS football)
Mme Marie DELNATTE	Inspectrice de la jeunesse et des sports, directrice technique nationale adjointe à l'UCPA
M. Benoît DUPIN	Conseiller technique et pédagogique supérieur hors classe à l'Agence nationale du sport
Mme Emmanuelle FAURE	Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale du Gard
M. Pierre-Yves GAZZERI	Conseiller technique et pédagogique supérieur hors classe à la direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère
M. Alex LAINE	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale honoraire
Mme Virginia MANGEMATIN	Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale à la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
M. Frédéric MANSUY	Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche à l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
M. David NOLOT	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale détaché à la préfecture des Hautes Alpes
Mme Céline RECULET	Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France (CTS canoë-kayak)

M. Alain SARTHOU	Conseiller technique et pédagogique supérieur hors classe honoraire
Mme Pascale SONCOURT	Conseillère technique et pédagogique supérieure hors classe à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France (CTS golf)
M. Guillaume STOECKLIN	Inspecteur de la jeunesse et des sports à la direction départementale de la cohésion sociale des Pyrénées-Orientales
M. Jean-Yves TAYAC	Inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle honoraire
Mme Catherine THEVES	Inspectrice de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle à la direction des sports
Mme Katia TORRES	Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale à la direction des sports
M. Eric VALOGNES	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Montpellier
M. Daniel VILLAIN	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre-Val de Loire, Loiret
M. Damien YOU	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France (CTS montagne et escalade)

Article 2

En cas d'indisponibilité de la présidente, cette fonction sera assurée par M. Frédéric MANSUY.

Article 3

Ce concours est classé dans le groupe 1 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 28 janvier 2020

Le directeur des ressources humaines


Pascal BERNARD